

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE
MRC DES CHENAUX**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
19 DÉCEMBRE 2019**

À une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue à la salle multifonctionnelle situé au 290 rue Principale, jeudi le 19 décembre 2019 à 19h00, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers Daniel Bédard, Michel Larivière, Jocelyn Cossette et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent. Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h00. Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 668 du présent procès-verbal.

Monsieur Guy Veillette, maire, motive l'absence de monsieur Denis Chartier qui est absent pour des raisons personnelles.

CORRESPONDANCE

- De monsieur Konrad Sioui, Grand Chef de la Nation huronne-wendat, nous informant que le gouvernement du Canada avait signé un protocole sur la consultation et l'accommodement de la Nation huronne-wendat, s'engageant à consulter et accommoder la Nation sur tout projet ayant un impact sur leurs droits, leurs activités et leurs intérêts dans le Nionwentsio. Aussi, puisque la municipalité de Saint-Narcisse se retrouve à l'intérieur du territoire national, il nous demande de communiquer avec la responsable des communications, madame Marie-Claude Sioui, afin d'échanger sur différent projet de développement ou de conservation de l'environnement à caractère économique.
- De madame Joanne Blais, directrice de la Table de concertation des femmes de la Mauricie, invitant les élu(es) à un événement régional « Plus de femmes en politique », le samedi 1^{er} février 2020 à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan.
- Du Comité culturel de Saint-Narcisse, nous informant de leur plan de commandite 2020 concernant les spectacles de l'Agora, Plan partenaire platine, 751\$ et plus, Plan partenaire or, entre 501\$ et 750\$, Plan partenaire argent, entre 251\$ et 500\$ et Plan partenaire bronze entre 50\$ et 250\$.

(DE)

- De Mélanie Thifault, présidente d'honneur du RPLV Mékinac, nous sollicitant pour un partenariat et nous demandant notre appui dans le cadre de la 10^e édition du Relais pour la vie de Mékinac de la Société canadienne du cancer. L'événement aura lieu le 29 février prochain au camp Val-Notre-Dame à Hérouxville.
- De monsieur Jacques Dubreuil, président du Comité du Noël du Pauvre de Saint-Narcisse, nous remerciant pour notre commandite qui a contribué à amasser 5 240\$ qui aidera une trentaine de familles de notre communauté dans le besoin.
- De monsieur Jean-Marie Giguère, président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie, demandant à monsieur Gérard Bruneau, Préfet de la MRC des Chenaux, une demande d'appui visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles.
- De madame Chantal Paillé, inspectrice en bâtiment et environnement de la MRC de Mékinac, nous informant de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 15 janvier prochain à 19h30 à la salle municipale de Hérouxville, concernant un élevage porcin à Hérouxville. L'objet de l'assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance du permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), reddition compte finale

La direction générale des infrastructures nous informe que notre reddition de compte finale, (incluant le rapport d'audit) soumise dans le cadre du Programme de transfert de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) a été approuvée par la direction générale des infrastructures et que le versement final suivra prochainement.

Commission du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dossier de monsieur Robert Cossette

La Commission nous informe qu'elle a reçu la déclaration et que le dossier est présentement en traitement afin de valider la conformité ou la non-conformité de la déclaration.

Commission du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dossier de monsieur Réal Bureau

La Commission nous informe qu'elle a reçu la demande d'autorisation et que le numéro 426271 lui a été attribué. Cependant son traitement doit être suspendu puisque des documents sont manquants.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), programmation de travaux

Le MAMOT nous informe que notre programmation de travaux soumise dans le cadre du programme TECQ 2014-2018 a été acceptée par la direction générale des infrastructures.

(BILAN)

Bilan annuel de la salle d'entraînement de Saint-Narcisse, automne 2018-hiver 2019

Madame Béatrice Ayotte, nous a remis le bilan annuel concernant la fréquentation de la salle d'entraînement qui a totalisé 609 présences à l'automne 2018 et 850 présences à l'hiver 2019.

Ministère de la Sécurité publique, dossier Sûreté du Québec

Monsieur Jean-Sébastien Dion, directeur, nous informe que le gouvernement du Québec a autorisé une prépublication du projet de règlement modifiant le règlement sur la somme payable par les municipalités pour le service de la Sûreté du Québec. À la suite de la prépublication, si le projet est édicté sans modification et qu'il entre en vigueur, le montant de la somme payable par la municipalité de Saint-Narcisse pour la facture de 2020 serait de 134 499\$.

Demande aux municipalités concernant le suivi du plomb dans l'eau potable

Monsieur Benoît Charrette, Ministre, nous informe que le Règlement sur la qualité de l'eau potable sera modifié afin de s'aligner sur les plus récentes études scientifiques et les recommandations de Santé Canada. Le Québec deviendra la première province à adopter la nouvelle norme de concentration maximale acceptable de cinq microgrammes de plomb par litre d'eau. De plus, un protocole d'échantillonnage permettant de vérifier la conformité en plomb en tenant compte d'une période de stagnation sera recommandé. Au Québec l'encadrement en place prévoit déjà des échantillonnages après une période de stagnation de 30 minutes. Aussi, le gouvernement demande aux municipalités d'élaborer un plan d'action pour le début du printemps 2020 afin de réduire la présence de plomb dans l'eau potable en suivant les recommandations de Santé Canada.

Bilan de la Stratégie municipale d'économie de l'eau potable 2019

Monsieur Keythan Yogeswaran, analyste au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), nous informe que le Bilan annuel de l'eau potable incluant l'audit de l'American Water Works Association et l'outil des besoins d'investissement transmis en août dernier ont été approuvés.

PRISE EN COMMUNICATION DES COMPTES

Monsieur Guy Veillette, maire, demande à l'assemblée de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés, laquelle liste est disponible à l'entrée de la salle du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS

- Aucune question.

2019-12-20

Adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

QUE les comptes soient adoptés tels que présentés sur les listes annexées à la fin du ou des procès-verbaux du mois de décembre 2019 et le paiement en est autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

(VŒUX)

2019-12-21

Vœux du temps des Fêtes, offre publicitaire du Bulletin des Chenaux

ATTENDU l'offre reçue du Bulletin des Chenaux afin que la municipalité achète 1/8 de page ou 1/4 de page publicitaire pour offrir ses vœux et souhaits pour la période des Fêtes;

ATTENDU que l'offre du Bulletin des Chenaux est d'un montant de 175\$, taxes en sus, pour 1/8 de page couleur et de 225\$ pour 1/4 de page couleur;

ATTENDU que les membres du Conseil sont d'avis qu'il y a lieu de donner suite à l'offre du Bulletin Des Chenaux;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

QUE le Conseil homologue l'offre du Bulletin Des Chenaux au montant de 225\$, taxes en sus, pour la publication des vœux du temps des fêtes dans leur cahier spécial.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-22

Appui à la demande de madame Johanne Ayotte à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

ATTENDU la demande de madame Johanne Ayotte afin d'obtenir l'autorisation pour l'aliénation d'une partie du lot numéro 5 190 406 en faveur de monsieur Gilles Beaulieu, propriétaire adjacent au nord-ouest et qui occupe en partie la parcelle visée par la demande;

ATTENDU que le lot faisant l'objet de la présente demande est issu du lot 6 du cadastre de la Paroisse de Saint-Narcisse;

ATTENDU que suite aux travaux de rénovation cadastrale, certaines anomalies affectant le cadastre originaire ont été révélées de sorte que la limite cadastrale actuelle ne concorde plus entièrement avec l'occupation des lieux;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Narcisse donne son appui à la demande de madame Johanne Ayotte afin que l'aliénation d'une partie du lot 5 190 406 en faveur de monsieur Gilles Beaulieu, propriétaire adjacent soit autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-23

Adoption du règlement d'emprunt numéro 2019-12-556, pour financer des travaux de reconstruction sur une partie de la rue de l'Église

ATTENDU que le Conseil de la Corporation Municipale de Saint-Narcisse a l'intention d'effectuer des travaux d'asphaltage sur une partie de la rue de l'Église;

ATTENDU que les estimés préliminaires ont été préparés par monsieur Stéphane Bourassa, notre directeur général;

(ATTENDU)

ATTENDU que le coût des travaux est évalué à 391 540\$ incluant les taxes, honoraires et les frais contingents;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt à long terme pour payer le coût des travaux projetés ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance régulière du Conseil tenu le 2 décembre 2019, en plus du dépôt et de la présentation du règlement ;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyée par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

QUE le règlement portant le numéro 2019-12-556 décrétant des travaux de reconstruction sur une partie de la rue de l'Église et un emprunt à long terme n'excédant pas 391 540\$ ainsi qu'une taxe imposée sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, selon la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur, et cela, sur une période de 15 ans pour en défrayer les coûts soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-24

Autorisation du paiement en allocations de dépenses et récompenses à nos employés volontaires

ATTENDU que conformément au cahier des prévisions budgétaires, la municipalité verse annuellement des allocations de dépenses pour la personne chargée de l'application du règlement des chiens, aux Premiers Répondants, au personnel de la bibliothèque et des récompenses aux bénévoles de la municipalité;

ATTENDU que les paiements seront versés dans les prochains jours afin que le personnel ci-haut mentionné et les bénévoles puissent bénéficier de leur allocation pour la période des Fêtes;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil autorise le paiement et le versement des allocations de dépenses et les récompenses à effectuer comme suit :

- Madame Claire Déziel, le 2^e versement pour l'application du règlement concernant les chiens soit, un montant de 1 404,00\$;
- L'allocation des dépenses aux Premiers Répondants, au montant annuel de 100\$ par personne, montant calculé selon le temps à l'emploi au cours de l'année selon la liste fournie par monsieur Guy Gervais;
- Un montant de 3 500\$ à madame Anne-Marie Hivon, responsable à la bibliothèque municipale, de même qu'un montant de 500\$ réparti entre les aides bénévoles à la bibliothèque;
- La rémunération annuelle du Chef Pompier à raison de 1\$ par habitant selon le décret de notre population au 1^{er} janvier 2019, qui est de 1 844 habitants.

Adoptée à l'unanimité.

(APPUI)

2019-12-25

Appui de la municipalité de Saint-Narcisse au projet d'aménagement d'un Centre des sciences au Parc de la Rivière Batiscan

ATTENDU que le Parc de la Rivière Batiscan désire accueillir un Centre des sciences qui viendrait consolider ses installations récréotouristiques;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse est favorable à la réalisation d'un projet de Centre des sciences afin de bonifier les attraits du Parc de la Rivière Batiscan;

ATTENDU que la réalisation de ce projet est un atout complémentaire à la vocation du Parc de la Rivière Batiscan;

ATTENDU que notre règlement de zonage permet l'implantation d'un Centre des sciences au Parc de la Rivière Batiscan;

ATTENDU que l'aménagement d'un Centre des sciences n'a aucun impact négatif sur notre territoire;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Narcisse félicite les administrateurs et dirigeants pour le partenariat menant à la réalisation de ce projet récréotouristique et témoigne de son appui en faveur du Parc de la Rivière Batiscan.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-26

Nomination d'un responsable pour l'application du règlement numéro 2006-06-39 et de la Politique relative à la gestion des cours d'eau

ATTENDU qu'il est de la responsabilité de la municipalité de réaliser la gestion des travaux d'un cours d'eau situé sur son territoire;

ATTENDU qu'il est de la responsabilité de la municipalité de procéder au recouvrement des créances dues par toute personne qui a causé une obstruction en vertu de l'article 105 de la Loi;

ATTENDU qu'il est de la responsabilité de la municipalité d'assumer toute autre responsabilité qui lui est confiée par la Politique de gestion des cours d'eau en vigueur;

ATTENDU que la municipalité doit nommer par résolution un responsable pour l'application du règlement et de la Politique relative à la gestion des cours d'eau;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Jocelyn Cossette,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil municipal nomme monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, responsable de l'application du règlement et de la Politique relatives à la gestion des cours d'eau.

Adoptée à l'unanimité.

(OBTENTION)

2019-12-27

Obtention d'une carte de crédit Visa Desjardins pour la municipalité de Saint-Narcisse

ATTENDU que la firme ADN communication s'occupe de nos alertes à la population et ont besoin d'obtenir un numéro de carte de crédit, laquelle sera communiquée à Google pour la consultation de cartes par le biais de Google Map;

ATTENDU que pour des consultations de cartes dans Google, ceux-ci autorise 28 000 consultations dans un même mois et par la suite un montant est facturé au propriétaire du site internet;

ATTENDU que la municipalité a aussi besoin d'une carte de crédit pour différentes réservations et pour effectuer certains paiements;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu :

QUE le Conseil municipal demande à monsieur Stéphane Bourassa, directeur général de faire les démarches nécessaires auprès de la caisse Desjardins Mékinac Des Chenaux afin que la municipalité obtienne une carte de crédit ayant une limite de crédit de 2 500\$.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-28

Analyse de laboratoire de l'eau potable, des eaux usées et des neiges usées pour l'année 2020, mandat à la firme ENVIRONEX

ATTENDU que la municipalité est dans l'obligation de faire analyser sous différents paramètres l'eau potable distribuée par son réseau de distribution, de faire analyser les eaux usées rejetées par son réseau d'assainissement, ainsi que l'analyse des neiges usées;

ATTENDU que la municipalité doit mandater un laboratoire accrédité pour l'analyse des différents paramètres afin de transmettre les résultats au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et au ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

ATTENDU que nous avons reçu une offre de service du laboratoire Environex et que les prix soumis pour les fournitures et les services servant aux analyses de base de l'eau potable sont au montant de 3 055,50\$, taxes en sus, les prix de base servant aux analyses des eaux usées et des neiges usées sont au montant de 2 530,25\$, taxes en sus;

ATTENDU que le laboratoire Environex est un laboratoire accrédité et qui répond aux attentes de la municipalité depuis quelques années;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse accepte l'offre de service soumise le 17 décembre 2019 et mandate le laboratoire Environex pour la prochaine année.

QUE l'offre de service soumise soit annexée à la présente résolution à la page 674 du présent procès-verbal. **(ADOPTÉE)**

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-29

Mandat à la firme EXP inc. pour la réalisation d'une étude d'infrastructure pour notre projet de reconstruction du rang 2 Nord et de la rue de l'Église

ATTENDU que la municipalité doit faire réaliser une étude d'infrastructure d'un tronçon de 3 000 mètres sur le rang 2 Nord et de 700 mètres sur la rue de l'Église;

ATTENDU que cette étude viendra valider la manière de réaliser les travaux de reconstruction d'un tronçon du rang 2 Nord et d'un tronçon de la rue de l'Église;

ATTENDU l'offre reçue de la firme EXP inc., afin de réaliser une étude d'infrastructure comprenant les frais de mobilisation et démobilitation, les équipements et la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des travaux, les essais de laboratoire, de même que les honoraires professionnels pour la rédaction et la mise en plan du rapport d'infrastructure incluant les recommandations;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Jocelyn Cossette
Et résolu :

QUE le Conseil accepte l'offre de la firme EXP inc. au montant de 14 450\$ taxes en sus, pour la réalisation d'une étude d'infrastructure d'un tronçon du rang 2 Nord et d'un tronçon de la rue de l'Église, des travaux cités au préambule des présentes, conformément à l'offre de services déposée par la firme EXP inc. sous le numéro STNM-00069422 en date du 18 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

2019-12-30

Mise à jour du rôle d'évaluation et des rôles de perception, écritures comptables

ATTENDU la réception de certificats modifiant la valeur totale du rôle d'évaluation 2019 qui passe de 162 058 900 à 163 316 800, lesquels seront traités sous la cote mise à jour « C » de 2019;

ATTENDU qu'il y a lieu de corriger les rôles de perception pour enregistrer les modifications décrétées avec la présente mise à jour;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal homologue la mise à jour de la valeur totale du rôle d'évaluation, laquelle sera traitée sous la cote mise à jour « C » de 2019;

Adoptée à l'unanimité.

Période de questions

- Aucune question.

2019-12-31

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé;

(À CES CAUSES)

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu:

La clôture de l'assemblée à 19h51 .

Adoptée à l'unanimité.

Guy Veillette, maire

Stéphane Bourassa, directeur général